

(T.V.A incluse)

Rond Point de l'Europe
30130 PONT SAINT ESPRIT
Tél : 04.66.39.58.68 - 06.86.27.49.24
Fax : 04.66.39.58.67
e-mail : mistral.immobilier@free.fr



54 Avenue Léon Blum
30200 BAGNOLS SUR CEZE
Tél : 04 .66.39.05.14 – 06.88.82.18.36
Fax : 04.66.33.03.42
e-mail : mistralbagnols@free.fr

CP 658 T 99 – CP : 421 G – GIE AGF PARIS

SIRET 40207416500042

VENTES

REMUNERATION TTC

Pourcentage maximum appliqué sur le montant de la transaction

Montant et type de la transaction	Locaux habitation	Locaux professionnels commerciaux ou industriels	Garages	Terrains à bâtir
Mandat simple jusqu'à 122 000 €	8 % avec minimum de 6522 € TTC	10 %	1 806 € TTC forfaitaire	8 %
Mandat simple au-delà	6 %	10 %		6 %
Mandat exclusif jusqu'à 122 000 €	6 %	8 %		6 %
Mandat exclusif au-delà 122 000 €	5 %	7 %		5 %

Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge du vendeur et passera par la comptabilité du notaire.

ESTIMATION

83.33 € Hors taxes soit 100 € TTC (cette somme sera déductible de la commission lors de la vente du bien par l'agence)

SYNDIC

Sur devis

GESTION

6 % Hors Taxes – 7,20 % TTC d'un mois de loyer + charges

Assurance loyers impayés : 2,45 % TTC (GLI)

Gestion du dossier assurance : 0,20 %

LOCATION

LOYER HC	HONORAIRES	PART LOCATAIRE	PART PROPRIETAIRE
Inférieur à 100 Euros		50% du loyer + TVA	50% du loyer + TVA
100 A 300 Euros	420	210	210
300 A 350 Euros	500	250	250
350 A 400 Euros	650	325	325
A partir de 400 Euros		5,5% HT du loyer annuel	5,5% HT du loyer annuel

Conformément à l'article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, les honoraires de location sont partagés entre le locataire et le bailleur à concurrence de 50% chacun.

80 Euros de supplément pour les locations meublées.